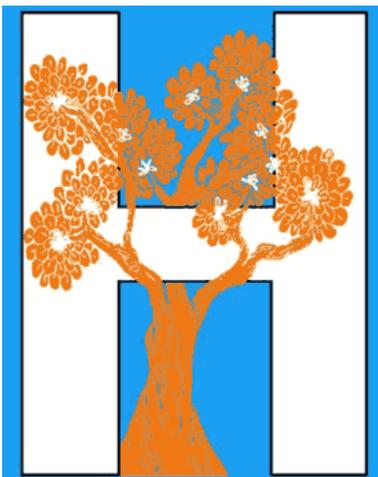


<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2238>



Santé : Infos Semaine 13 Du 25 au 31 mars 2024

- Actualité Evènements-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : lundi 8 avril 2024

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Le 6 janvier 2023 lors des vœux aux personnels de santé, le Président de la république disait « On doit sortir de la tarification à l'activité dès le prochain projet de financement de la Sécurité Sociale pour aller vers un nouveau financement qui repose sur une rémunération basée sur des objectifs de santé publique ».

La perversité de ce système de financement est connue. D'un côté le paiement à l'acte est inflationniste. Il incite à une surproduction d'actes médicaux. De l'autre, du fait des baisses tarifaires destinées à limiter les dépenses de santé il est déstructurant. Les hôpitaux déficitaires, et ils le sont pratiquement tous, doivent fermer des lits et des services, supprimer des emplois et fonctionner en mode dégradé. L'hôpital public connaît de ce fait une crise sans précédent.

Cela n'a pas empêché le Sénat, lors de l'examen du budget de la Sécurité sociale 2023, de reporter à 2028 la fin du caractère central de la tarification à l'activité dans le financement des hôpitaux, donc de choisir de faire perdurer pendant encore cinq ans un dispositif préjudiciable aux hôpitaux, aux soignants et aux patients.

A l'heure où le déficit public atteint des sommets et où la perception du recul des services publics est plus prégnante que jamais il est temps que nos gouvernants sortent de la recherche perpétuelle et vaine d'économies, se penchent sur la pertinence et l'efficacité des dépenses publiques et réorientent leurs choix dans le sens de l'intérêt général.

R.Vachon